

MICHAŁ BALOGH
(UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, UNIWERSYTET WARSZAWSKI)
ORCID: 0000-0002-5673-3524

CORRESPONDANCE DE PIERRE PARANDIER. PRÉSENTATION DE LA SOURCE ET PROBLÈMES ÉDITORIAUX¹

CORRESPONDENCE OF PIERRE PARANDIER. PRESENTATION OF THE SOURCE AND EDITORIAL ISSUES

RÉSUMÉ

Cet article considère les dilemmes éditoriaux rencontrés lors de l'élaboration de la correspondance de Pierre Parandier, agent politique pendant la Révolution française. Le texte présente également une brève description des lettres en tant que documents ministériels. Diverses traditions éditoriales, anciennes et actuelles, ont été mises en perspective ; la sélection des principes utilisés et les éléments individuels du contenu de la correspondance présentée ont été décrits.

MOTS-CLÉS : édition critique, correspondance politique, Révolution française, partages de la Pologne, diplomatie

ABSTRACT

This article considers the editorial dilemmas encountered during the preparation of the correspondence of Pierre Parandier, political agent during the French Revolution. The text also presents a brief description of the letters as ministerial documents. Various editorial traditions, ancient and current, were put into perspective; the selection of principles used and individual elements of the content of the presented correspondence were described.

KEYWORDS: critical edition, political correspondence, French Revolution, partitions of Poland, diplomacy

¹ Cet article est réalisé dans le cadre du projet de recherche « Préludium-20 » n° 2021/41/N/HS3/02152 attribué par le Narodowe Centrum Nauki [Centre National de la Science] ; ce projet est intitulé *Agent rewolucyjnej Francji na służbie Rzeczypospolitej. Działalność Piotra Parandiera w latach 1792–1799* [Un agent de la France révolutionnaire au service de la République. Activités de Pierre Parandier dans les années 1792–1799].



Copyright © 2025. The Author. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International License (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are properly cited. The license allows for commercial use. If you remix, adapt, or build upon the material, you must license the modified material under identical terms.

Le rôle indispensable de la philologie dans l'édition des sources historiques a été souligné à maintes reprises dans la littérature. Le traitement des textes anciens devrait être un domaine de travail commun entre historiens et spécialistes des langues ; de plus en plus de chercheurs soulignent l'importance de la coopération interdisciplinaire et des ateliers combinés. Par conséquent, cet article s'adresse sans aucun doute aussi à la communauté des philologues dont la contribution au développement de l'édition des sources est extrêmement précieuse et les considérations concernant les dilemmes peuvent certainement être un sujet intéressant pour eux.

Cet article est rédigé en marge d'un travail d'édition de la correspondance de Pierre Parandier, un agent politique agissant principalement en Allemagne à l'époque de la Révolution française. La publication contiendra des documents provenant principalement des Archives du ministère français des Affaires étrangères et couvrira les années 1792–1797². La préparation de cette édition critique soulève de nombreux doutes qui ont nécessité une réflexion approfondie, une confrontation avec d'autres exemples de publications des sources et une analyse des principes utilisés jusqu'à présent en ce domaine ; il convient de les présenter de manière synthétique. Le présent article a également pour but d'aborder la problématique de la sélection des matériaux, du choix des dates limites et de présenter les caractéristiques des sources. L'objectif principal de la présentation de ces problématiques est d'expliquer précisément les méthodes et la méthodologie du travail d'édition, de comparer des points de vue issus de diverses perspectives historiographiques et de proposer des solutions à d'autres éditeurs et chercheurs traitant de sources similaires.

La correspondance fait référence à trois grands espaces géographiques, politiques et culturels, dont les différences sont, à l'époque, peut-être aussi profondes que jamais. D'une part, les matériaux concernent la France révolutionnaire, dont la dynamique et l'ampleur de mois en mois ont un impact croissant sur l'ensemble du continent ; d'autre part, ils se rapportent aux nombreux États allemands composant un système diversifié sous le nom chimérique et délabré de Saint-Empire romain germanique, un empire qui se trouve dans l'ombre de la position dominante de la Prusse depuis cinq décennies ; enfin, il se réfère principalement à l'époque de la révolution douce en Pologne, l'époque du deuxième partage, de l'insurrection et de la désintégration complète de l'État polonais sous le poids de l'influence écrasante de la Russie pendant le règne de l'impératrice Catherine II. Parandier, employé dans les structures diplomatiques françaises, reste en Allemagne pour l'essentiel de son activité, ses prérogatives et tâches principales concernent la question polonaise. Ces trois domaines concernent une chronologie différente de l'histoire³.

² Archives Diplomatiques [AD], correspondance politique [CP], Pologne, vol. 320–323 ; Prusse, vol. 218–220.

³ On considère généralement que l'époque moderne se termine en 1789 et que commence alors la période contemporaine (Barbiche B., Chatenet M. (1993) : *L'édition des textes anciens, XVI^e–XVIII^e siècles*, Paris : 2). L'historiographie allemande situe la période en question dans le *Frühe Neuzeit* (Emich V. (2019) : *Geschichte der Frühen Neuzeit (1500–1800) studieren*, München : 14). Dans l'historiographie polonaise, c'est l'année 1795 qui constitue la césure largement acceptée, la césure qui marque la fin

En raison de leur provenance et de leur forme, les lettres publiées devraient bien entendu être considérées comme des textes relevant de la *correspondance politique* française de la période de la Révolution. L'habitude de publier ce type de documents remonte au XIX^e siècle. Les exemples les plus marquants, les plus proches en termes de sujet, de forme et de provenance de l'édition discutée, comprennent certainement les *Papiers de Barthélemy* et la *Correspondance diplomatique de Talleyrand* de 1792.⁴.

TRADITION ET IMPORTANCE DE LA CORRESPONDANCE POLITIQUE POLONAISE DANS L'HISTORIOGRAPHIE ET L'ÉDITION DE SOURCES

Les Archives diplomatiques du Ministère français des Affaires étrangères attirent l'attention des historiens polonais depuis le XIX^e siècle, en particulier ceux qui s'intéressent à l'histoire de la chute de la Pologne. Cependant, les sources antérieures à l'époque en question sont aussi un exemple du profond intérêt porté aux séries des *polonica* qui constituent une partie des collections diplomatiques à Paris.⁵ La raison en est non seulement les relations franco-polonaises qui se renforcent depuis le XVII^e siècle, mais aussi l'arrivée massive d'émigrants polonais en France au XIX^e siècle, vivement intéressés par l'histoire de leur propre pays, notamment dans le contexte des événements récents, liés à la tragédie que connaît ce pays. De plus,

l'époque moderne. Cependant, en Pologne, les instructions relatives à la publication des sources de cette époque couvrent généralement la chronologie qui va du XVI^e siècle au milieu du XIX^e siècle, Lepszy K. (1953) : *Instrukcja wydawnicza dla źródeł historycznych od XVI w. do poł. XIX w.*, Warszawa. Cet ouvrage s'applique aux textes écrits en polonais et en latin ; pour ceux préparés en allemand, en français ou dans d'autres langues, il est recommandé d'appliquer les règles proposées par les institutions d'édition nationales compétentes, Tandecki J., Kopiński K. (2014) : *Edytorstwo źródeł historycznych*, Warszawa : 172–173.

⁴ Les auteurs et les publications mentionnés dans le texte sont énumérés en détail dans la bibliographie.

⁵ Les extraits préparés par Stanisław Lukas au XIX^e siècle en sont un parfait exemple. Ils comprennent des documents des années 1612–1673 : « Teki Stanisława Lukasa », Biblioteka Zakładu Narodowego im. Ossolińskich we Wrocławiu, vol. 2975–2993. Un exemple d'édition critique est la publication en trois volumes de documents relatifs à l'histoire de Jean III Sobieski, *Archiwum Spraw Zagranicznych Francuskich do dziejów Jana trzeciego*, K. Waliszewski (éd.), vol. 1–3, Cracovie 1879–1884. Des extraits des Archives diplomatiques, réalisés à la demande de Ladislas Czartoryski, témoignent également l'intérêt pour les collections polonaises, particulièrement concernant la chute d'État, Biblioteka Książąt Czartoryskich w Krakowie, vol. 1987 (t. 7), 1988 (t. 8), 1989 (t. 9), 1990 (t. 10), 1991 (t. 11), 1992 (t. 12), 1993 (t. 13), 1994 (t. 14), 1995 (t. 15), 1996 (t. 16), 1997 (t. 17), 1998 (t. 18). Le manuscrit numéro 934 du Musée Adam Mickiewicz à Paris (« Władysław Mickiewicz – Wypisy z archiwów i kopie dokumentów i materiałów, dotyczących sprawy polskiej, legionów polskich i wojska polskiego we Francji i Włoszech 1796–1814 », *Katalog rękopisów Muzeum Adama Mickiewicza w Paryżu*, éd. A. Lewak, Kraków 1931 : 165) qui rassemblait 988 folios et contenait également des copies de documents diplomatiques serait aussi un bon exemple, mais il est malheureusement perdu.

les archives françaises sont parmi les seules à être assez facilement accessibles, ce qui n'est certainement pas le cas des archives prussiennes ou *a fortiori* des russes.

Il convient de prêter attention à trois attributs des matériaux qui influencent l'intérêt pour les collections. Premièrement, la France est le seul allié important de la Pologne à l'époque (bien qu'après 1795 la position de la Prusse devienne également significative dans ce contexte) ; c'est un allié avec lequel on essaie de maintenir des relations et qui aurait un rôle à jouer dans le cadre d'un éventuel rétablissement de l'indépendance. Il n'est donc pas surprenant que ce contenu soit central pour comprendre les événements de cette période. Deuxièmement, des agents français (parmi lesquels Pierre Parandier a laissé la part la plus importante d'archives) coopèrent dans ce contexte avec les émigrés polonais et servent d'intermédiaires entre ces derniers et le gouvernement de la République. Troisièmement enfin, de nombreuses sources concernant l'histoire des activités des Polonais au cours de cette période sont dispersées, perdues ou surtout détruites, et les documents des Archives diplomatiques compensent en partie ces pertes.

Il est cependant regrettable de constater qu'en dépit du profond intérêt porté à ces documents et de recherches intensives, leurs résultats sont dans la plupart des cas insatisfaisants et ne répondent pas aux besoins historiographiques et éditoriaux actuels. Les mêmes lettres de Parandier, qui sont réimprimées à plusieurs reprises tant dans la langue originale que traduites en polonais, n'ont pas été suffisamment analysées et décrites. L'une des raisons principales de cette situation est une sélection radicale qui conduit à l'omission du contexte et de nombreuses informations utiles.

Certains des premiers historiens qui ont exploré de manière intensive et régulière les documents politiques français liés au sujet présenté sont Aleksander Kraushar, Władysław Mieczysław Kozłowski et Bronisław Dembiński. Ce type de travail éditorial est extrêmement louable et les polémiques qui ont suivi ont certes grandement facilité le développement de la recherche, donnant une impulsion pour son amélioration ; cependant, les textes mentionnés sont un exemple d'édition sélective, entraînant l'omission de nombreux aspects importants et souvent essentiels. Certaines informations à première vue insignifiantes fournies par Parandier dans les lettres non seulement apportent un éclairage utile sur ses activités, permettant de tirer de nombreuses conclusions intéressantes, par exemple quant au rôle qu'il a joué, mais elles contiennent également de nombreuses mentions brèves qui, combinées à d'autres messages, donnent une image plus complète des événements dans le contexte des relations franco-polonaises. Adam Mieczysław Skałkowski et Marceli Handelsman continuent les travaux sur les collections d'archives discutées ; après 1945, Jan Pachoński et Bogusław Leśnodorski utilisent aussi les documents diplomatiques comme la base de leur publications. Leśnodorski accorde une attention particulière à la personne de Parandier ; il déclare son intention d'écrire une monographie sur les activités de l'agent français et note que la correspondance de ce dernier mériterait une publication de source séparée⁶.

⁶ Leśnodorski B. (1960): *Polscy jakobini: karta z dziejów insurekcji 1794 roku*, Warszawa: 442.

Il existe donc manifestement une demande pour les publications consacrées aux *polonica* provenant des Archives diplomatiques, que les historiens utilisent dans leur travail depuis près de deux cents ans. L'édition critique proposée permettra de comparer l'état actuel des connaissances et les conclusions proposées par les chercheurs qui jusqu'ici traitaient de l'époque à partir de sources étrangères, notamment dans le cas d'un sujet aussi important que l'histoire de la chute de la Pologne dans le contexte français.

RÈGLES ADOPTÉES POUR L'ÉDITION DU TEXTE

Dans l'historiographie française, il n'existe pas de normes uniformes utilisées pour la publication des sources contemporaines. La forme de l'introduction, du commentaire, la modernisation de l'orthographe, de la ponctuation, etc. sont laissées à la décision de l'éditeur⁷. Bien entendu, cet état de choses a des conséquences positives et négatives. Cependant, il ne faut absolument pas renoncer à deux éléments fondamentaux : une explication, dans l'introduction de l'édition critique, des méthodes choisies et, dans le texte, une application aussi constante que possible des principes adoptés.

Dans le cas de la correspondance de Parandier, plusieurs facteurs devaient être pris en compte : premièrement, la nature de la correspondance ; puis, les traditions de publication pour les périodes relativement proches ainsi que la nature des lettres ; et, troisièmement, des exemples d'autres publications des sources politiques.

a) Nature de la correspondance. Les lettres en question n'ont aucune ambition littéraire ou stylistique. Leur auteur est un diplomate de rang inférieur, un ancien avocat, qui n'est ni écrivain, ni poète, ni publiciste, et qui n'a pas façonné l'évolution de la langue à cette époque (les lettres de Voltaire ou de Chateaubriand devraient être traitées d'une toute autre manière, et correspondance de Sieyès ou de Talleyrand serait abordée d'une autre manière encore). Les sources présentées sont de nature purement pratique, destinées à être lues au ministère. Il convient également de noter que seule une petite partie de lettres de Parandier sont des autographes conservés tels quels dans les archives ; dans les cas les plus courants, le texte est écrit suivant un code et le contenu est ensuite déchiffré par le secrétaire. Le secrétaire commet souvent des erreurs ; parfois, par exemple, avant de connaître le reste de la phrase, il ne pouvait pas savoir quelles solutions de ponctuation devraient être utilisées. Les phrases longues perdent fréquemment leur sens logique, soit à cause d'erreurs de déchiffrement, soit à cause de la distraction de Parandier. Une intervention sur la ponctuation, qui est parfois totalement dénuée de règles, s'avère donc nécessaire,

⁷ Joly B. (2003) : « L'édition des documents des XIX^e et XX^e siècles », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 161 : 548.

mais dans les fragments où le sens reste ambigu et dépend de la disposition des signes de ponctuation, l'interprétation doit être laissée au lecteur, avec un commentaire approprié. La règle la plus importante, qui doit être strictement respectée, est la transmission correcte des informations contenues dans la source. De manière générale, afin de ne pas introduire d'interprétations sujettes à caution, les interventions de l'éditeur (correction d'erreurs, d'imprécisions, complétion de lacunes, mise en évidence de la ponctuation, etc.) sont autorisées uniquement lorsqu'elles sont directement utiles à la compréhension du texte. Lorsqu'une intervention est jugée nécessaire la question se pose encore de savoir si, pour ne pas surcharger le texte, l'éditeur doit laisser une trace de son action : si l'interprétation est considérée comme absolument évidente, l'éditeur se dispense de la signaler ; dans les autres cas, elle est accompagnée de crochets et, seulement en cas de besoin, d'une note. Hormis les éléments importants, aucune suppression résultant de l'inattention du secrétaire n'a été signalée. Enfin, dans le cas de deux exemplaires d'un même document, il est décidé de s'en tenir à une seule version, sans commentaires relatifs à des différences mineures dans les textes, des différences qui ne modifient pas la compréhension du contenu⁸.

b) Traditions éditoriales. Les exemples de publications évoqués dans la première partie de cet article ne répondent pas aux attentes et aux principes éditoriaux contemporains. Par conséquent, il convient d'analyser les méthodes utilisées dans d'autres publications dans le contexte de la sélection des principes appropriés pour la préparation du texte historique. Depuis quelques années, on observe un net regain d'intérêt pour l'édition de sources politiques relatives à la fin du XVIII^e siècle en Pologne, notamment en ce qui concerne les pays copartageants. Parmi les publications les plus importantes figurent sans aucun doute la correspondance des envoyés polonais à Vienne et à Pétersbourg, les instructions et rescrits de l'impératrice pour les ministres et ambassadeurs russes à Varsovie, les entretiens du roi de Pologne avec Stackelberg et la correspondance de Stanislas-Auguste avec Catherine II. En raison de l'absence d'instructions en polonais pour les sources en langues étrangères, la plupart des chercheurs et d'éditeurs contemporains ont pris pour guide la monumentale *Politische Korrespondenz Friedrichs des Großen*. Les grands principes comprenaient l'autorisation de moderniser la graphie tant que la prononciation du mot ne s'en trouve pas perturbée, le maintien de l'orthographe originale des noms propres et la modernisation des terminaisons de certains mots individuels (verbes à l'imparfait, accord des adjectifs, etc.)⁹. D'autres pratiques devraient également être envisagées.

⁸ S'il signalait chaque suppression mineure, incluait des commentaires sur la disposition du texte et cherchait à comparer précisément les diverses copies d'une même lettre, l'appareil scientifique entraverait la lecture du texte, sans pratiquement fournir aucune information importante. Un dilemme similaire est analysé par J. Skowronek dans : Czartoryski A. J. (1986): *Pamiętniki i memorialy polityczne 1776–1809*, Warszawa: 69–70.

⁹ Zielińska Z. (2015) (éd.) : *Correspondance de Stanislas-Auguste avec Catherine II et ses plus proches collaborateurs (1764–1796)*, Kraków: XCIX–CVII ; Bajer J. (2020) (éd.) : *Correspondance du roi Stanislas-Auguste et de Luigi Malabaila di Canale (1765–1773)*, Warszawa : 37–44.

Une publication intitulée *Lettere di Filippo Mazzei e del re Stanislao Augusto Poniatowski* couvrant les années 1789–1797 offre un exemple d'autres méthodes possibles. Silvano Gelli, évoquant la tradition utilisée par ses prédécesseurs, s'est abstenu de corriger les fautes d'orthographe, de ponctuation, etc. ; il a également décidé de laisser les anciennes terminaisons. Gelli place les suggestions éventuelles entre crochets et les erreurs significatives sont indiquées par « [sic] ». En un mot, il applique le principe assez connu, consistant à s'en tenir le plus fidèlement possible à la formulation originale du texte¹⁰.

En revanche, dans le cas de la correspondance de Parandier, il n'a pas été jugé approprié de proposer un texte presque sans aucun changement ou sans aucune modernisation ; une telle solution compliquerait la lecture sans apporter aucune valeur supplémentaire. Le but est de présenter le contenu clairement, et non d'exposer les fautes et les habitudes linguistiques du secrétaire ou de l'auteur lui-même.

c) Exemples de publications. Les principes d'édition et la méthodologie utilisés ont changé au fil des décennies. Avant de commencer à travailler sur la correspondance de Parandier, il était bien entendu nécessaire d'étudier les publications analogues éditées précédemment. Dans le cadre de la correspondance diplomatique pendant la Révolution, l'attention est principalement attirée par les œuvres éditoriales monumentales créées dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les exemples incluent : les documents diplomatiques autrichiens publiés par Vivenot ; une série monumentale de sources publiées sur l'histoire préparée par la Société historique impériale russe ; la correspondance politique collectée et publiée par Ernest Herrmann ; correspondance générale de Napoléon. Deux autres ouvrages méritent également une attention particulière pour illustrer le contexte historique. Le premier est l'édition de documents par Bailleu sur les relations franco-prussiennes de la période de 1795 à 1807 ; le second est la publication de documents sur l'histoire de la Roumanie, commencée par l'éminent historien Eudoxiu de Hurmuzachi. Outre l'absence d'appareil scientifique approprié, la différence fondamentale entre les principes de ces éditions plus anciennes et les usages contemporains réside dans le problème de la sélection des textes. Aujourd'hui, les sources sont publiées de manière assez complète et selon une règle spécifique : ce qui évite une édition sélective. Contrairement aux règles précédentes, les textes anciens sont généralement publiés dans leur intégralité et non par fragments.

En raison de l'impossibilité d'appliquer des instructions spécifiques, après avoir analysé divers exemples d'éditions, il a été décidé de s'inspirer avant tout de principes utilisés à propos des exemples de textes de la fin de la fin du XVIII^e siècle, notamment les normes utilisées dans la tradition polonaise (qui s'inspire aussi du modèle allemand issu de l'édition des lettres de Frédéric II). Dans le cas de la correspondance de Parandier, la méthode de transcription du texte utilisée sans intervention majeure

¹⁰ Gelli S. (2016) (éd.): *Lettere di Filippo Mazzei e del re Stanislao Augusto Poniatowski* (1789–1790) et (1791–1797), t. 1–2, Firenze: XXV–XXVI.

a été rejetée au profit d'une modernisation modérée. De manière générale, la règle de sélection des sources, entendue au sens strict (c'est-à-dire la méthode qui était appliquée autrefois et qui conduisait à l'élimination d'une importante partie des sources), a été rejetée. Il a cependant fallu procéder à un choix, une sélection, au sens large du terme, qui a consisté à définir les limites chronologiques de la correspondance publiée et, dans certains cas exceptionnels, à rejeter certains documents pour des raisons diverses. Cette question sera précisée dans la suite du texte.

LA QUESTION DE LA SÉLECTION DES SOURCES, L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE CHRONOLOGIQUE ET LA STRUCTURE DE LA PUBLICATION

Bien entendu, il est difficile d'inclure dans la publication des sources absolument tous les éléments produits par l'expéditeur, les lettres qui lui sont adressées et les documents le concernant. Déjà au stade de la recherche elle-même, on ne peut jamais supposer que tous les matériaux aient été retrouvés. Les sources présentées peuvent être subdivisées en plusieurs groupes dont le plus important est la correspondance diplomatique officielle, numérotée et enregistrée par le ministère. Dans ce cas, il est fort probable que l'ensemble de la collection soit collecté, à condition que la numérotation soit complète.

a) Sélection. Bien qu'en règle générale il ait été décidé de s'en tenir au principe de la publication de tous les documents, des exceptions ont dû être faites dans certains cas particuliers. L'édition ne comprendra pas les rapports sur la diète de 1793, rédigés par un informateur présent à Grodno à cette époque, copiés (ou déchiffrés) par Parandier et transmis au ministère¹¹. De la même manière, le mémoire intitulé « Tableau général de la Pologne » long de 130 pages n'est pas inclus dans la publication en raison de la nature complètement différente du texte¹². Dans le cas du principe d'intégrité du contenu des lettres, une exception a été faite ; elle concerne des résumés de paragraphes individuels placés par le secrétaire dans les marges des lettres. Ces informations, souvent partiellement situées dans des reliures, n'apportent pratiquement rien de plus ; elles se contentent de présenter le contenu d'une partie du texte. Les inclure dans le contenu de la publication augmenterait artificiellement le volume de l'appareil ou des commentaires éditoriaux.

¹¹ Le volume 321 contient de nombreuses copies des actes de la confédération de Targowica, des documents de la diète de Grodno ainsi que des déclarations des envoyés russe et prussien en Pologne. Ces pièces furent très probablement transmises à Paris par Parandier. La plupart de ces écrits ont été publiés et leur contenu est bien connu. Ils ne sont pas inclus dans l'édition critique en préparation.

¹² Ce très intéressant mémoire, daté du 15 octobre 1794, décrit de nombreux aspects et l'état de la Pologne à cette époque, AD, CP, Pologne suppl., vol. 14, f°s 376–443.

b) Césures chronologiques. Il fallait également déterminer la portée chronologique de la correspondance publiée. La partie diplomatique officielle est précédée de plusieurs lettres privées, particulièrement importantes, datant de 1792. Sa correspondance politique commence en janvier 1793 et est rédigée en une seule série qui va jusqu'à février 1794, créant un ensemble cohérent concernant le séjour de Parandier en Saxe. Ensuite, ce dernier, présent à Paris aux côtés des émigrés polonais pendant dix mois, soumet des mémoires et rédige des lettres; à cette époque, il n'est pas employé comme diplomate. L'envoi de Parandier à Varsovie pour agir comme agent secret à l'étranger auprès du Conseil national suprême marque un nouveau tournant. La correspondance commence en janvier 1795 alors qu'il est en route vers la capitale de la Pologne. En raison de la chute de l'insurrection, Parandier n'atteint cependant pas sa destination et est temporairement redirigé vers Altona près de Hambourg. En septembre de la même année, il est affecté à un poste à Berlin, où il poursuit sa correspondance. Bien que la continuité des rapports soit préservée (numérotation), ses activités à Altona doivent être séparées de sa fonction d'agent dans la capitale de la Prusse, où il reste jusqu'au tournant des mois de septembre et d'octobre 1798. Ensuite, il retourne à Hambourg et Altona où il termine sa fonction l'été 1799.

Il n'est possible de publier qu'une partie de la correspondance en raison de sa longueur, il faut donc sélectionner la période la plus significative. La date du début de celle-ci n'a pas été difficile à déterminer dans la mesure où il a fallu trancher un seul dilemme : faut-il fixer le commencement de la période examinée à l'année 1792 (étant donné que seules 4 lettres ont été écrites à cette époque) ou à l'année 1793 (lorsque la correspondance a pris sa forme officielle) ? La première option a été choisie en raison de l'importance des premières lettres et de l'importance de la présence de Parandier parmi les Polonais de Saxe.

La détermination de la date finale pose plus de problèmes. Dans le contexte des événements concernant les Polonais, le tournant se produit entre la fin 1796 et le début 1797. Ensuite, après la mort de Catherine, Paul I^{er} arrive au pouvoir en Russie, ce qui laisse espérer une évolution vers des relations plus favorables. Le 9 janvier les Légions polonaises sont créées et le 26 de ce mois, la convention de partage définitive est signée ; elle stipule que « la dénomination ou désignation cumulative du Royaume de Pologne [...] demeurera dès à présent et pour toujours supprimée »¹³. Dans le contexte de l'histoire internationale, l'armistice signé à Leoben en avril 1797 avec l'Autriche apporte des changements clés, dont les conséquences ont également une influence importante sur la question polonaise. La solution la plus raisonnable est donc de faire coïncider la fin de la série des lettres avec l'épuisement du matériel du volume d'archives de la sous-série « Prusse », vol. 220, contenant les sources des six premiers mois de l'an V (du 22 septembre 1796 au 20 mars 1797).

¹³ Article séparé et secret de la convention conclue entre S. M. l'Empereur de toutes les Russies et S. M. Prussienne, concernant la suppression pour toujours du nom de Royaume de Pologne, le 26 (15) janvier 1797 à Pétersbourg, *Les partages de la Pologne et la lutte pour l'indépendance*, éd. K. Lutostański, vol. 1, Lausanne 1918, p. 229–230.

c) Subdivision de la publication. L'édition des sources est divisée en quatre chapitres dont la structure est présentée ci-dessous :

Chapitre I. Correspondance de Parandier de Saxe 1792–1794 :

3 lettres à Descorches, transmises au ministre Lebrun, à l'automne 1792 et une écrite directement au chef du ministère, en date du 31 décembre de cette année-là ; Parandier envoie régulièrement des rapports (la numérotation est plusieurs fois perturbée) au ministère de janvier 1793 à janvier 1794 ; plusieurs lettres anonymes envoyées de Dresde à la demande de Parandier, transmises au ministre par lui (continuité de numérotation conservée) ; sept lettres de Lebrun ou de Deforgues de 1793 à Parandier ; au total environ 130 missives.

Chapitre II. Correspondance de Parandier de Paris 1794 :

Principalement des lettres et des notes de service adressées au ministre ou au commissaire des Affaires étrangères et au Comité de salut public ; également des documents concernant la mission de cet agent à Varsovie ; au total environ 20 missives.

Chapitre III. Correspondance de Parandier d'Altona 1795 :

La première lettre après avoir quitté la France, de Bade en 1794, plusieurs lettres écrites lors d'un voyage à travers les pays allemands, qui commencent formellement par le « N° 1 » du 8 janvier 1795 ; il s'agit principalement des lettres d'Altona au Comité de salut public ; cette correspondance a été écrite entre les mois de février et de septembre de cette année-là ; à cela s'ajoutent deux lettres de réponse et un avis du Comité ; au total environ 30 missives.

Chapitre IV. Correspondance de Parandier de Berlin 1795–1797 :

Des lettres de Parandier exclusivement envoyées de Berlin, d'abord au Comité, puis au ministre Delacroix avec des réponses occasionnelles ; au total environ 140 missives.

CIRCULATION DES DOCUMENTS DANS LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. ÉLÉMENTS DE RÉDACTION DE LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Toute la correspondance est adressée au ministère français des Affaires étrangères. Afin d'en discuter et d'en comprendre pleinement la signification et le contenu, en plus de décrire les activités de l'agent lui-même, il est également nécessaire de retracer, au moins en termes généraux, les changements survenus au sein du ministère, en particulier ceux qui concernaient directement les divisions responsables du dossier polonais. L'analyse dans ce contexte se concentre principalement sur des notes de secrétariat incluses surtout dans les en-tête des lettres. Ces éléments, ajoutés par des employés du ministère, sont considérés comme faisant partie de la correspondance de Parandier. Jusqu'ici ils ont souvent été omis dans les publications alors qu'ils sont importants tant pour la source elle-même que pour comprendre le fonctionnement du ministère diplomatique. L'analyse présentée concerne donc non seule-

ment les changements internes au ministère, mais aussi leurs conséquences sur la création de la correspondance en tant que moyen de communication officiel¹⁴. Ces ajouts des secrétaires contiennent de nombreuses abréviations, des symboles et des notes concises ; ils sont donc souvent difficiles à comprendre, mais peuvent contenir des informations essentielles à la compréhension des lettres.

D'août 1792 à 1797, le ministère des Affaires étrangères est dirigé successivement par : Lebrun (10 août 1792–21 juin 1793), Deforgues (21 juin 1793–2 avril 1794), la Commission des Relations extérieures (2 avril 1794–4 novembre 1795) ; par la suite, ce domaine est subordonné au ministre Charles Delacroix (4 novembre 1795–18 juillet 1797), qui cédera la place à Talleyrand. Compte tenu des notes de secrétariat parfois détaillées mentionnées ci-dessus, il convient de décrire non seulement leur contenu, mais aussi la circulation des documents envoyés au sein du ministère ; décrire le système officiel est également utile.

a) Pierre Lebrun et François Louis Deforgues. En règle générale, le ministère de la République est divisé en bureaux chargés de la correspondance avec les différents pays. Invariablement, depuis le ministère de Dumouriez (15 mars–13 juin 1792), le troisième bureau reste chargé des affaires polonaises, ainsi que des affaires suédoises, danoises et russes¹⁵. Les lettres en question sont également envoyées dans cette administration. Les informations relatives à leur circulation sont fournies par différents secrétaires et, sur cette base, nous pouvons comprendre les étapes du travail du ministère.

La correspondance formelle de la première période d'activité de Parandier en Saxe contient, dans la plupart des exemplaires, deux informations : la date de réception de la lettre et le classement au service compétent. À partir d'avril, certaines missives comportaient la date de soumission de l'extrait au Comité de salut public, créé le 6 de ce même mois. Depuis que Deforgues devient ministre, deux notes supplémentaires sont apparues sur les lettres : la première est le numéro d'enregistrement de la missive (numérotation continue et générale selon la date de réception des lettres¹⁶) ; la

¹⁴ Voir : Carucci P. (1995): *Il documento contemporaneo. Diplomatica e criteri di edizione*, Roma: 99–100.

¹⁵ Sous Dumouriez, l'organisation est la suivante : 1. Bureau : l'Angleterre, la Hollande, les Pays-Bas, les États-Unis et les villes hanséatiques ; 2. Bureau : l'Allemagne ; 3. Bureau : la Suède, le Danemark, la Russie, la Pologne ; 4. Bureau : l'Italie ; 5. Bureau : la Suisse et ses alliés ; 6. Bureau : l'Espagne et le Portugal (Masson F. (1877) : *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution 1787–1804*, Paris : 161–168). Sous le ministère de Lebrun, le sixième bureau est supprimé et la responsabilité de la correspondance sur les questions espagnoles et portugaises est transférée au quatrième bureau. Invariablement à la tête du troisième bureau, chargé entre autres des affaires polonaises, est Thomas Baudry (F. Masson, op. cit., pp. 244–255), puis, à partir de novembre 1793, Reinhard (F. Masson, op. cit., pp. 289–290) ; Baillou J. (1984) (éd.) : *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, vol. 1 : *de l'ancien régime au second empire*, Paris : 289–293.

¹⁶ La « numérotation générale » s'entend comme comprenant les lettres adressées au ministère non seulement par Parandier, mais aussi par d'autres diplomates. La « numérotation particulière », communément utilisée dans ce type de correspondance, était inscrite par chaque expéditeur. Dans le

seconde précise la date de retransmission de la lettre au bureau approprié, semble-t-il par un déchiffrant ou un copiste, car les lettres partiellement cryptées sont d'abord déchiffrées, puis soumises pour lecture et analyse. L'exemple ci-dessous est représentatif :

N° 77	3 ^e Div[isi]on	Leipzig, le 23 juillet 1793
	Reçue le 3 août	
	Enreg[istrée] n° 50	Envoyé extrait au Comité
	Renv[oyée] le 4 [août]	de salut public le 4 août
Citoyen Ministre, [...]		

b) Commission des Relations extérieures : Buchot. Même si le poste de ministre est supprimé et que le département est confié le 9 avril au commissaire en la personne de Philibert Buchot¹⁷, son organisation est restée inchangée pendant les trois premiers mois. Ce n'est que par le décret du 29 juin 1794 que le fonctionnement de la Commission est divisé en quatre bureaux et quatre divisions politiques, dont la troisième reste invariablement chargée des affaires polonaises¹⁸.

Les documents envoyés à la Commission par Parandier, rédigés lors de son séjour à Paris de février à novembre 1794, contiennent principalement des mémoires et des projets, qui sont des autographes. Seuls certains d'entre eux portent une marque d'enregistrement, une date de réception et de classement dans la division appropriée. Un cahier avec des copies de la plupart de documents de l'époque est conservé sous la référence « Pologne supplément », vol. 14. Il convient cependant de remarquer qu'à cette époque, Parandier séjourne à Paris et n'exerce pas de fonction diplomatique à l'étranger.

c) Commission des Relations extérieures : Miot et Colchen. Ministre Delacroix. La correspondance politique officielle de Parandier reprend le 8 janvier 1795, avec une lettre d'Augsbourg qui porte le numéro 1. Jusqu'en septembre de la même année, il passe l'essentiel de son activité à Altona. Il est ensuite délégué à Berlin en l'absence

premier cas, l'ordre résulte donc le plus souvent de la date de réception, dans le second, de la date d'envoi.

¹⁷ Avant lui, la fonction a été formellement assumée par Goujon (2–8 avril), puis Hermann (8–9 avril). Après Buchot, Miot prend le poste le 8 novembre 1794 (F. Masson, op. cit., p. 325), et le 19 février 1795, il est remplacé par Colchen.

¹⁸ Un bureau des fonds, un bureau du contentieux politique et le secrétariat, comprenant un bureau d'enregistrement et un bureau de l'expédition des lois ; 1. Division chargée des affaires de l'Angleterre, les États-Unis, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Indes orientales et occidentales ; 2. Division est responsable des affaires de la Diète de Ratisbonne, des Électorats, des villes hanséatiques, du duché de Deux-Ponts, du Wurtemberg, de la Prusse, des Pays-Bas et de la Toscane ; 3. la Suède, la Russie, la Pologne, Dantzig, les États barbaresques, les Échelles, la Porte ottomane, et des « détails relatifs à l'établissement des jeunes de langue » ; 4. La Suisse, Rome, Naples, Venise, Gênes, le Piémont et la Sardaigne, F. Masson, op. cit., p. 313–315.

du ministre plénipotentiaire en Prusse, Caillard¹⁹. Contrairement à son espoir d'être envoyé à Dresde, il reste à ce poste prussien pendant encore trois ans, jusqu'en octobre 1798. Jusqu'en décembre 1795, les lettres sont adressées au Comité de salut public ; la nouvelle de la désignation de Delacroix au poste de ministre parvient avec retard à Parandier. Les objectifs de la mission changent en raison de l'évolution des circonstances ; le Comité cède la place au Directoire, il y a des changements de personnel, mais la série de correspondances de 1795–1798 contient une numérotation continue (de 1 à 113, puis à partir du numéro 14) et est dans la plupart des cas d'une forme similaire. À quelques exceptions près, il s'agit de feuilles préparées par trois secrétaires différents et qui constituent le texte déchiffré des lettres envoyées. Au fil des mois, les notes de secrétariat deviennent de plus en plus développées, représentant le fonctionnement du ministère.

Au début de la fonction remplie par ministre Delacroix, le ministère est divisé en dix bureaux, dont quatre divisions politiques²⁰. Le second est chargé de la correspondance avec la Prusse, la Pologne (qui vient d'être effacée de la carte de l'Europe), la Russie, la Turquie et les États barbaresques. Le chef du bureau à partir du 1^{er} décembre 1795 est Jean-Claude Méhée. Il travaillait à la rédaction de la « Gazette de Varsovie » en 1791 ; bientôt, il fut acheté par l'ambassade russe, devint informateur et quitta le pays. Il est le chef de la division jusqu'en avril 1796²¹.

Depuis que Delacroix devient ministre, le déchiffrement des lettres est confirmé sur documents par un fonctionnaire nommé Campy (par exemple : *Déchiffrement de la dépêche N° 55 du Citoyen Parandier ; Certifié Campy*) ; il s'agit d'un employé de la troisième section du ministère qui est responsable des chiffres²². Le ministre ordonne personnellement non seulement de signer le chiffre avec son nom, mais également de joindre des copies des lettres. Dans le cas de la correspondance analysée, la première obligation est régulièrement remplie, mais la seconde, pas forcément²³.

Jusqu'en novembre 1796, les lettres ont une numérotation générale, croissante, allant de 1 à 10.000 en fonction de la date de réception et cette règle ne s'applique pas seulement aux lettres de Parandier. La séquence suivante est répétée de la même manière, mais sous la série « B » (par exemple : B-5180). Dans le cas de certaines lettres, des informations sur leur contenu secret sont incluses. Certaines missives individuelles sont extraites pour la Direction et, dans de tels cas, des indications

¹⁹ Antoine-Bernard Caillard prend son poste avec retard, le 29 octobre 1795, *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden 1648*, bd. III : 1764–1815, réd. L. Santifaler, Graz-Köln 1965, p. 131–132.

²⁰ La première division est responsable des affaires de l'Allemagne, des villes hanséatiques, de la Suède et du Danemark ; la deuxième des affaires de la Prusse, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie et des Barbaresques ; la troisième est en charge de la politique concernant l'Italie, les Deux-Siciles, l'Espagne, le Portugal et la Suisse ; la quatrième les États-Unis, l'Angleterre et la Hollande, F. Masson, op. cit., p. 363.

²¹ F. Masson, op. cit., p. 363, 370–371.

²² F. Masson, op. cit., p. 367.

²³ F. Masson, op. cit., p. 380.

appropriées sur l'action ordonnée et la date de son exécution sont incluses²⁴. Des informations complémentaires sur la soumission au bureau d'analyse ou la date de réponse sont également incluses. Par exemple,

N° 19	Berlin, le 13 frimaire an 5 ^e de la République
Déchiffrement de la	
Dépêche N° 19 du Citoyen Parandier	
Certifié Campy	
	Parandier agent de la République
	Au Citoyen Delacroix Ministre des Relations extérieures
B-1067	
Reçu à la D[ivisi]on le 5 nivôse	Extraire et me représenter
192.	fait le 8 nivôse
	Remis à l'analyse
	le 5 nivôse
Répondu le 19 pluviôse	
Citoyen Ministre,	
[...]	

Cependant, les considérations ci-dessus doivent être d'un certain bénéfice pour les chercheurs et il doit être expliqué pourquoi les éléments de correspondance décrits sont importants. Il y a plusieurs raisons : 1. Au cours de plusieurs années, les notes déposées sur les missives depuis leur réception illustrent de profonds changements dans l'organisation du ministère et le développement de l'administration interne aux différentes étapes des réformes qui l'affectent ; 2. Les éléments individuels des notes de secrétariat permettent de supposer lesquelles des lettres envoyées auraient pu être les plus importantes, c'est-à-dire celles qui ont été transmises au Comité ou au Directoire, celles qui sont classées comme secrètes et celles qui sont « analysées » ; 3. Dans certains cas, des remarques sur le contenu de la correspondance apparaissent en marge, permettent de comprendre le point de vue et l'opinion du destinataire ; 4. Sur la base des informations sur les dates d'envoi et de réception, il est possible de calculer le temps nécessaire à l'arrivée de la correspondance en fonction du déroulement des événements ; 5. Les notes permettent de déterminer la nature de la lettre, s'il s'agit d'une copie, d'un original ou d'un écrit déchiffré et, dans ce dernier cas, elles permettent de déterminer qui est chargé de la transmettre ; 6. Les signatures des responsables du ministère indiquent qui est en possession et qui lit les lettres (Méhée, Ysabeau, Durant, etc.) ; 7. Si la date de la réponse du ministre a été inscrite sur la lettre reçue par le bureau (« Répondu : le... »), il devient possible d'établir des liens entre certaines lettres et de reconstituer le sens logique de la communication ; 8. Dans le cas des pièces jointes, qui sont parfois également annotées par les secrétaires, il est possible de les associer aux lettres appropriées et de s'assurer du moment de la réception ; 9. Les remarques de secrétariat permettent

²⁴ Les extraits sont déposés dans les Archives du Directoire exécutif (Archives Nationales, AF III).

également de déterminer la nature de la lettre, de savoir si le message reçu fait partie de la correspondance diplomatique officielle ou des documents hors circulation formelle.

En ce qui concerne les réponses des ministres, également incluses dans l'édition de cette correspondance, il s'agit le plus souvent de minutes de lettres, pour la plupart numérotées consécutivement. Ce sont des écrits courts, qui restent extrêmement rares. L'ensemble de la correspondance montre qu'au moins à partir de l'automne 1793, les missives sont envoyées en deux exemplaires (*primata* et *duplicata*).

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Il est évident qu'une des questions qu'il faut toujours se poser avant d'analyser une source concerne sa fiabilité et la distinction entre les informations probables, vraies et fausses. Dans le cadre d'une correspondance diplomatique, il s'agit bien entendu surtout de compte-rendu d'événements. Le contenu des lettres de Parandier peut être subdivisé en plusieurs groupes essentiels : compte-rendu des nouvelles politiques dont il n'est pas le témoin direct (presse, confidences, etc.) ; une description des événements dont l'agent est un témoin oculaire ou auxquels il participe ; des projets, des mémoires et des propositions politiques ; des informations biographiques qui ont les propriétés d'ego-documents.

a) Rapports communiqués. Ceux-ci ne sont pas toujours vrais, car la politique des cours étrangères est généralement secrète et, en termes de fiabilité, les rapports des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires (qui ont accès aux informations des autres diplomates et des cabinets eux-mêmes) ont plus de valeur. Le contenu est également facilement vérifiable par confrontation avec l'historiographie et les sources pertinentes. Dans certains cas, on peut attirer l'attention sur les écarts entre la réalité et les connaissances de l'agent, de manière à évaluer sa conscience des événements en cours. Un autre avantage de ce type de rapports est de pouvoir déterminer quand les informations sur des événements individuels sont parvenues à Paris et, surtout, comment elles ont été présentées. Par le prisme de la sélection des informations transmises, les réflexes et la sensibilité de l'expéditeur par rapport à la réalité environnante peuvent également être évalués. Il convient cependant de souligner le caractère assez particulier de la mission de Parandier du point de vue de la République et du rôle qui pouvait lui incomber : il était le diplomate en poste le plus avancé à l'Est, le seul à comprendre aussi bien la problématique de l'Europe centrale et orientale, le seul à informer régulièrement le gouvernement de la situation dans cette partie du continent, allant du Rhin à la Néva.

b) Rapports d'événements directement liés à l'expéditeur. Ceux-ci sont bien plus importants car ils reflètent non seulement l'activité de l'agent, mais font également

preuve d'une grande fiabilité. Il convient de noter que ces informations font le plus souvent référence à des événements et des conversations de nature secondaire, car il est rare qu'un diplomate d'un niveau aussi bas soit impliqué dans des conférences ou des conversations de première importance. Il y a lieu de préciser que cette activité « secondaire » de Parandier permet souvent de mieux comprendre les faits constitutifs des relations franco-polonaises durant la période étudiée. On peut en citer, par exemple, les recherches récentes concernant la mission de Kościuszko à Paris, la préparation de l'insurrection de Kościuszko, les projets du ministre Lebrun à l'égard de la cour de Dresde en 1793, ou encore le rôle de la légation française à Berlin après le troisième partage (cf. la thèse citée en bibliographie).

c) Projets et propositions politiques. Il s'avère que ces éléments sont rarement importants pour le gouvernement. Du point de vue de l'historien, leur valeur réside plutôt dans le fait de replacer les initiatives promues dans un contexte plus large, à savoir de les comprendre comme la conscience politique d'un « homme de la Révolution ». De ce fait, il est possible d'illustrer l'ensemble des vues de l'agent, d'évaluer leur variabilité, leur cohérence, leur adéquation par rapport à la réalité et, surtout, d'examiner leur genèse et les facteurs influençant leur formation. Il faut attirer l'attention sur le fait que l'ensemble des mémoires et écrits envoyés par Parandier concernant la Pologne, les conditions politiques, économiques, les relations internationales de ce pays etc., est susceptible de constituer une base essentielle de connaissances pour la diplomatie française ultérieure, notamment à l'époque du Duché de Varsovie.

d) Informations biographiques. Parmi la correspondance, il y a des contenus qui portent la marque des ego-documents (*Selbstzeugnis*)²⁵. Ils font référence à des événements liés aux problèmes de la vie quotidienne, aux voyages, etc., mais offrent aussi des commentaires sur le récit général. Dans une certaine mesure, ce contenu est cohérent avec le troisième point évoqué ci-dessus, il présente non seulement des traits de personnalité, mais aussi les compétences et l'éducation du scripteur, ses relations personnelles, et on peut même tirer des conclusions sur sa situation financière.

CONCLUSION

La correspondance de Parandier décrite dans cet article s'inscrit dans une tradition historiographique et éditoriale spécifique. Dans ce contexte, elle constitue un élément commun à l'histoire de la France, de la Pologne et de l'Allemagne pour la

²⁵ Voir : Chorążyczewski W., Rosa A. (2015) : *Egodokumenty – egodokumentalność – analiza egodokumentalna – spuścizna egodokumentalna*, « Egodokumenty. Tradycje historiograficzne i perspektywy badawcze», w: Chorążyczewski W., Pacevičius A., Roszak S. (réd.), Toruń: 11–21.

période considérée. Les méthodes adoptées dans le cadre de ce travail d'édition résultent également d'éléments communs, à savoir qu'il est décidé de suivre les principes généraux de la tradition historiographique de *Politische Korrespondenz*, adoptés et appliqués par les éditeurs polonais aux sources de langue française. Sont pris en compte non seulement des principes généralement acceptés, mais également la nature de la source. Les problèmes rencontrés concernaient la sélection des documents, le caractère incomplet des sources et l'établissement d'un découpage chronologique ; ils ont été résolus au mieux pour le travail, grâce à l'analyse des méthodes utilisées précédemment et à la résolution de dilemmes similaires par d'autres éditeurs. L'un des éléments importants de la correspondance qui méritent d'être pris en compte sont les notes du secrétariat, qui non seulement constituent un exemple intéressant de langage spécifique, complètement différent du récit continu, mais sont surtout un élément éditorial important. La partie principale de la source élaborée est également présentée à différents niveaux, classant largement au niveau méthodologique les informations qu'elle présente au chercheur.

S'il est vrai que, au cours de la période révolutionnaire, l'intérêt des ministres français pour la question polonaise tend à s'affaiblir, la correspondance de Parandier offre de nombreuses informations éclairantes sur les relations franco-polonaises et les activités des émigrés polonais. Cette édition critique pourrait être utile non seulement dans le domaine de l'histoire politique mais aussi dans des champs de recherche voisins.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLOU J. (1984) (éd.) : *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, vol. 1 : *de l'ancien régime au second empire*, Paris.
- BAILLEU P. (1881–1887) (éd.): *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807. Diplomatische Correspondenzen*, vol. 1–2, Leipzig.
- BALOGH M. (2024): *Misja Kościuszki do Paryża w 1793 r. Wyjaśnienie sprawy memorialów przekazanych ministrowi Lebrunowi, „Przegląd Historyczny”*, 115/1: 33–49.
- BALOGH M. (2025) : *Entre l'Elbe et la Vistule : les français et la question polonaise dans les années 1792–1796* [thèse de doctorat en cotutelle entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université de Varsovie].
- BALOGH M. (2025) : *Pierre Parandier (1757–1815), ses activités et sa vie jusqu'à la Grande Diète, « Orbis Linguarum »*, 59 : 7–20.
- BAJER J. (2020) (éd.) : *Correspondance du roi Stanislas-Auguste et de Luigi Malabaila di Canale (1765–1773)*, Warszawa.
- BARBICHE B., CHATENET M. (1993): *L'édition des textes anciens, XVI^e–XVIII^e siècles*, Paris.
- CARUCCI P. (1995): *Il documento contemporaneo. Diplomatica e criteri di edizione*, Roma.
- CHORĄŻYCZEWSKI W., PACEVIČIUS A., ROSZAK S. (2015) (réd.): *Egodokumenty. Tradycje historyczne i perspektywy badawcze*, Toruń.
- CZARTORYSKI A. J. (1986): *Pamiętniki i memoriały polityczne 1776–1809*, w: SKOWRONEK J. (éd.), Warszawa.

- DANILCZYK D., KORDEL J., ANIPIARKOU V., ŁUCZAK S. (éd.), ZIELIŃSKA Z. (collaboration) (2019): *Instrukcje i reskrypty do ambasadorów rosyjskich w Rzeczypospolitej w latach 1772–1794*, Warszawa.
- DEMBIŃSKI B. (1902) (éd.): *Źródła do dziejów drugiego i trzeciego rozbioru Polski. T. I: Polityka Rosji i Prus wobec Polski od początków Sejmu Czteroletniego do ogłoszenia Konstytucji Trzeciego Maja : 1788–1791*, Lwów.
- EMICH B. (2019): *Geschichte der Frühen Neuzeit (1500–1800) studieren*, München.
- GELLI S. (2016) (éd.): *Lettere di Filippo Mazzei e del re Stanislao Augusto Poniatowski (1789–1790) et (1791–1797)*, vol. 1–2, Firenze.
- HANDELMAN M. (1914) : *Instructions et dépêches des résidents de France à Varsovie : 1807–1813 / Instrukcje i depesze rezydentów francuskich w Warszawie: 1807–1813*, Kraków.
- JOLY B. (2003) : « L'édition des documents des XIX^e et XX^e siècles », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 161 : 537–552.
- KAULEK J. (1886–1894) (éd.) : *Papiers de Barthélémy, ambassadeur de France en Suisse, 1792–1797*, vol. 1–5, Paris.
- KRAUSHAR A. (1904) : *Barss palestrant warszawski. Jego misja polityczna we Francji (1793–1800)*, Warszawa.
- KRAUSHAR A. (1900): *Bonneau. Ostatni konsul generalny Rzeczypospolitej Francuzkiej za Stanisława Augusta*, Lwów.
- LEPSZY K. (1953): *Instrukcja wydawnicza dla źródeł historycznych od XVI w. do poł. XIX w.*, Warszawa.
- LEŚNODORSKI B. (1960): *Polscy jakobini: karta z dziejów insurekcji 1794 roku*, Warszawa.
- LEWAK A. (1931) (éd.): *Katalog rękopisów Muzeum Adama Mickiewicza w Paryżu*, Kraków.
- LUTOSTAŃSKI K. (1918) (éd.) : *Les partages de la Pologne et la lutte pour l'indépendance*, vol. 1, Lausanne.
- MASSON F. (1877) : *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution 1787–1804*, Paris.
- PACHOŃSKI J. (1969–1979): *Legiony Polskie 1794–1807. Prawda i legenda*, t. 1–4, Warszawa.
- PALLAIN G. (1989) (éd.): *Correspondance diplomatique de Talleyrand. La mission de Talleyrand à Londres en 1792*, Paris.
- SANTIFALER L. (1965) (réd.): *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden 1648*, bd. III : 1764–1815, Graz-Köln.
- SKAŁKOWSKI A. M. (1912): *O kokardę Legionów*, Lwów.
- TANDECKI J., KOPIŃSKI K. (2014): *Edytorstwo źródeł historycznych*, Warszawa.
- WALISZEWSKI K. (1879–1884) (éd.): *Archiwum Spraw Zagranicznych Francuskie do dziejów Jana trzeciego*, vol. 1–3, Cracovie.
- ZIELIŃSKA Z. (2015) (éd.) : *Correspondance de Stanislas-Auguste avec Catherine II et ses plus proches collaborateurs (1764–1796)*, Kraków.